



Nyon, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

## Les candidats au Prix à l'innovation peuvent déposer leur dossier jusqu'au 31 octobre

**La Région de Nyon alloue chaque année un montant de CHF 50'000 à une ou plusieurs activités mettant en avant le tissu économique du district.**

L'appel à candidatures du Prix à l'innovation est lancé. Chaque année, la Région de Nyon mobilise un fonds de CHF 50'000 pour récompenser des projets d'activités économiques innovantes et qui contribuent à l'économie locale.

Cela concerne notamment les secteurs des sciences de la vie et de l'environnement, de l'industrie de précision, des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie agro-alimentaire et du tourisme, des *cleantech*, de l'industrie des produits hauts de gamme, du sport international ainsi que des activités manufacturières.

La Région encourage ainsi les entreprises, grandes ou petites, associations, artisans ou jeunes créateurs, offrant par la même occasion un coup de projecteur sur leurs activités. Le montant sera remis au premier semestre 2021 lors du Forum économique de La Côte par Daniel Rossellat, vice-président et responsable politique de l'Economie à la Région de Nyon.

La dernière édition a été remportée par la société Réalinox (à Gland) pour ses cellules servant à électrolyser à très hautes pressions et à améliorer ainsi la production d'hydrogène.

### **Comment déposer sa candidature ?**

Les dossiers de candidature doivent être déposés via l'application en ligne sur le site web de la Région de Nyon ([regiondenyon.ch/prix-innovation](http://regiondenyon.ch/prix-innovation)), jusqu'au 31 octobre 2020. Le règlement y est également disponible.

### **CONTACT PRESSE**

- Daniel Rossellat, vice-président et responsable politique de l'Economie, mobile 079 200 52 01